



DEPARTEMENT
AIPES-MARITIMES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09/2018

COMMUNE DE RIMPLAS

Nombres de Membres

Adhérents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

Séance du 31 mars 2017

L'an Deux mille dix huit
et le trente et un mars à 10 heures 05 , le Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
ses séances, sous la présidence de Mlle Christelle D'INTORNI Maire

Présents : Tous les Membres en exercice à l'exception de :

M. Franzella (procuracy Guglielmetti)

M. Didier BOUR a été nommé secrétaire

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif de la commune est présenté, à la demande de Madame le Maire, par
Madame Myriam ROUX, Secrétaire comptable.

Le Compte administratif 2017 s'établit ainsi qu'il suit :

- résultat de fonctionnement reporté exercice précédent **+565 962.84 €.**
- dépenses de fonctionnement 219 749.85 €.
- recettes de fonctionnement 262 461.61 €.

Soit un excédent de fonctionnement de **608 674.60 €.**

Et

- résultat d'investissement reporté exercice précédent **4 681.65 €.**
- dépenses d'investissement 399 523.58 €.
- recettes d'investissement 450 918.91 €.

Soit un excédent d'investissement de **56 076.98 €.**

L'année 2017 se termine donc en excédent global de **664 751.58 €.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Voix POUR : 8 GUGLIELMETTI – BOUR – FRANZELLA (Procuration GUGLIELMETTI)
JEANDEL – CLAPIER – DEGARDIN – ANTONINI - PESENTI

Voix CONTRE : 0

Abstentions : 2 D'INTORNI - MILANO

- **APPROUVE** le compte administratif 2017 de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Pour extrait certifié conforme.
Ont signé tous les membres présents.**

AR PREFECTURE

006-210601027-20180331-09_2018-DE

Recu le 03/04/2018
Acte rendu exécutoire

après depot en Prefecture
le
et publication ou notification
le 3 avril 2018

Le Maire,
Christelle D'INTORNI

